



Pierre Berthelier (1878-1941) Collection privée

Douceur de vivre à Carolles

Il y a quelques jours, fin mai, une réunion publique a réuni presque une centaine de personnes à la salle de l'Amitié à Carolles. C'était l'occasion pour Manche Numérique et son délégué Manche Fibre de présenter les opérateurs désormais susceptibles de proposer le raccordement d'un grand nombre de nos habitations à la fibre optique. Car ce sont 838 prises qui sont désormais raccordable dans notre commune. Et voilà une grande opportunité de disposer dans nos foyers d'un outil qui va changer nos possibilités de communiquer par internet, à la fois par le volume de ce que nous pourrons envoyer et recevoir et par la rapidité de la connexion. Gadget, penseront certains ; enfin ! diront beaucoup d'entre nous. Carolles, village de traditions, doit aussi pouvoir offrir des outils modernes qui permettent plus aisément d'y vivre et d'y travailler. L'attrait de notre village ne peut qu'en être renforcé. Et je suis heureux que Carolles soit la première des communes de Granville Terre et Mer à obtenir ce déploiement.

Autre nouvelle importante en la matière, elle concerne la téléphonie mobile. Orange propose à notre commune d'améliorer la réception de la téléphonie mobile, ce qui passe par l'implantation d'une antenne de grande hauteur, à 30 mètres, et nous avons engagé la discussion avec le cabinet qui assiste Orange dans cette opération. Notre idée est d'étudier une implantation à proximité des tennis de Carolles ; n'hésitez donc pas à faire part de vos idées à ce sujet. Le projet est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune carolles.fr.

Ces deux informations, sur la fibre et la téléphonie mobile, ne sont pas en relation avec la période estivale qui s'annonce, mais elles sont essentielles pour notre village car elles concernent durablement notre vie quotidienne et celle des vacanciers.

Cet été sera encore riche d'animations et de moments agréables pour notre commune. Nos associations carollaises qui, comme chaque année, vous rappellent leur existence dans ce numéro, seront présentes au travers de toutes les manifestations traditionnelles qu'elles nous proposent. Pensez à vous rendre régulièrement notre site internet, vous y trouverez l'agenda mis à jour. Enfin, notez que le King Ride Festival revient à Carolles en juin, que les Sorties de Bain, le festival des arts de la rue, sera à Carolles Plage le samedi 30 juin, que Jazz en Baie fêtera son dixième anniversaire fin juillet début août, et que les Moments Musicaux proposeront deux concerts la deuxième quinzaine d'août. Un peu plus tard enfin, ce seront en septembre les journées du Patrimoine, et les concerts de Via Aeterna fin septembre, début octobre. Un été où chacun pourra donc trouver son bonheur.

Un dernier mot enfin : le magasin de la presse, au centre de notre bourg, va « ré-ouvrir », mais avec une offre différente de celle du magasin ancien. L'évolution des pratiques en matière de lecture oblige à diversifier les services proposés pour avoir la chance de fonctionner de façon pérenne. N'oublions pas toutefois que ce sont d'abord les Carollais qui font vivre les magasins de Carolles.

Je vous souhaite un bel été 2019, riche de moments ludiques, chaleureux et conviviaux passés en famille ou avec les amis.

Le Maire
Jean-Marie SÉVIN



Page 2 :	Le mot du Maire	Page 8 :	Route de la Mazurie, route artistique
Page 3 :	Granville Terre et Mer		Parcours des peintres de Carolles
Page 4 :	Salle polyvalente à vocation culturelle - Maison d'Accueil Temporaire	Page 9 :	Un nouveau responsable au service technique municipal – Gigi et Flavie, les Gazelles du Marché nous racontent – une belle saison de karaté pour une jeune Carollaise
Page 5 :	Carolles en musique - Déménagement de la boutique « Les Carollaises »	Page 10/11 :	Associations carollaises
Page 6 :	Coup de fraîcheur et nouvelle carte pour l'Auberge de Carolles	Page 12/13 :	Associations carollaises
Page 7 :	Les Journées Européennes du Patrimoine Une eau moins chère et de meilleure qualité	Page 14 :	Associations carollaises
		Page 15 :	L'agenda de l'été
		Page 16 :	Infos pratiques

Dès que le printemps arrive et que la fréquentation de Carolles s'accroît notablement, avec la venue de nos résidents temporaires et des estivants, le sujet de la propreté de notre commune redevient d'actualité.

Alors rappelons que notre ambition d'avoir une commune propre passe par la mobilisation de moyens engagés par Granville Terre et Mer et par nos services techniques.

Vous le savez, la collecte des déchets ménagers est une compétence de Granville Terre et Mer qui passe une fois par semaine, le lundi matin, vider les conteneurs personnels que vous sortez le dimanche soir. Granville Terre et Mer assure aussi directement ou avec des prestataires le vidage des conteneurs enterrés ou aériens, où sont apportés les déchets triés (ménagers, plastique et papier ou verre). La propreté de la plage est aussi une compétence administrée par Granville Terre et Mer qui effectue tous les jours des mois de juillet et août un ramassage manuel des déchets de toute sorte et qui vide les poubelles de plage. C'est l'entreprise d'insertion Ose qui est mandatée par GTM pour ce travail.

Mais la responsabilité de la propreté urbaine reste bien celle de notre commune. C'est pourquoi nos services techniques sont eux aussi mobilisés par cette obligation de propreté. Les corbeilles dans la commune et en sortie de plage sont relevées régulièrement par leurs soins, tous les jours dès l'été, les toilettes à la plage sont nettoyées tous les jours et les abords des conteneurs enterrés font aussi l'objet d'un suivi permanent pour faire face à des apports parfois négligents. C'est une attention constante qui doit être portée à cette propreté, en particulier les jours de pointe de fréquentation de notre commune, qui sont propices à des débordements.



Mais, nous le savons tous, la clé de la propreté de notre village, c'est aussi les comportements que nous adoptons les uns et les autres. Les efforts de la commune pour accompagner les comportements de tout un chacun sont permanents: je rappelle par exemple que les cendriers de plage installés dans le cadre du Pavillon Bleu doivent désormais entraîner le 0 mégot sur le sable!!!

Alors n'hésitons pas à adopter à notre tour un comportement vraiment citoyen, d'abord en étant attentifs à produire moins de déchets, ou en prenant des initiatives, parfois très simples, comme celle de ces deux jeunes gens rencontrés cet hiver à la plage, qui n'habitaient pas Carolles et spontanément ramassaient les débris apportés en bord de mer par la marée. Un grand merci à eux.

Et donc un grand merci à toutes et tous de l'attention ainsi portée pour conforter l'attractivité de notre commune.

Jean-Marie Sévin



Le cabinet d'architecture sélectionné – 1984 ARCHITECTES – a présenté aux élus du Conseil Communautaire de G.T.M. (Granville Terre et Mer) son Avant-Projet Sommaire. Celui-ci se traduit par huit modules de plain pied, assimilables à de grands bungalows, reliés entre eux par des coursives. Ce parti pris architectural s'intégrera aisément dans le contexte du camping.

Le procédé de construction (ossature bois) privilégie des matériaux locaux et bio-sourcés pour un bilan carbone exemplaire.

Une attention particulière a été accordée au végétal et au volet paysager grâce aux toitures végétalisées des coursives, en conservant la plupart des arbres existant sur le terrain, et par la création de jardins constitués de nouveaux arbres, d'arbustes et de vivaces.

La M.A.T. (Maison d'Accueil Temporaire) étant située à l'emplacement des sanitaires actuels du camping, ceux-ci devront être démolis, le coût de la démolition étant pris en charge par G.T.M. De nouveaux sanitaires, adaptés au nouveau format du camping et aux nouveaux usages de l'hôtellerie de plein air, seront construits en bordure de la Maison Médicale. Leur coût est partagé entre la commune de Carolles et la Communauté de Communes.

Mise en service de la M.A.T. : septembre 2021.

Salle polyvalente à vocation culturelle

Des travaux préparatoires engagés – les marchés attribués.

Depuis le 13 mai, ENEDIS réalise des travaux destinés à déplacer le transformateur situé au nord-ouest du terrain de la Salle des Fêtes afin de l'installer à son emplacement définitif, en façade sur rue de la nouvelle salle. Ces travaux s'achèveront mi-juin.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le jeudi 23 mai afin de procéder à l'analyse des offres et décider de l'attribution des marchés, marchés qui seront ensuite notifiés aux entreprises sélectionnées. Le montant total des offres retenues est conforme au budget prévisionnel, toutefois, deux lots ont dû être relancés.

Prochaine étape : le dépôt du plan retrait amiante par l'entreprise de désamiantage, plan qui devra être approuvé par l'administration avant la fin juillet. Début des travaux début septembre pour une réception du bâtiment en septembre 2021.

En continuité des années précédentes, la musique, tous styles confondus, reste une des priorités de la saison culturelle carollaise.

L'année a débuté avec la cinquième édition de « Carolles au féminin » et une centaine de personnes y assistaient.

En février, sous la houlette de « Musique Expérience » on a découvert le duo « Azur », deux jeunes femmes alliant vocaux et nouvelles techniques instrumentales.

Le classique concert de printemps : Briovère était présent dans l'église le 31 mars.

Georges Brassens était à l'honneur en avril, avec une expo-concert où les amis de Georges purent s'exprimer. Deux cents personnes défilèrent à la salle de l'Amitié au cours de la journée.

Enfin l'été s'annonce, coloré de notes diverses avec Miss Drey à la Fête de la Musique avec les Voix du Lude, notre chorale carollaise.

Le 2 juillet, dans l'église, Ghislaine Duménil présentera « Stabat Mater » de Pergolèse et en août, le classique restera à l'honneur avec nos traditionnels « Moments Musicaux »



Déménagement de la boutique « Les Carollaises »



La petite boutique ouverte en avril 2011 rue de la Poste a déménagé cette année. Elle a rouvert ses portes pour les vacances de Pâques au 2 rue Division Leclerc.

Installés au rez de chaussée d'une ancienne maison, (la maison auX volets verts à côté de l'église), les propriétaires Arnaud et Virginie Charuel ont choisi de proposer un nouveau concept : boutique / buvette / gîtes.

En effet deux gîtes de charme sont disponibles à la location (à partir de 2 nuits) dans les étages de la maison. Et c'est sur la terrasse au soleil que s'est installée une buvette, une sélection de boissons chaudes et froides bio et locales est proposée.

« A l'intérieur, nous en avons profité pour renouveler certaines marques et créations que nous proposons, une nouvelle gamme, à l'esprit voyageur » nous confie Virginie Charuel enchantée par l'accueil des Carollais et estivants pour cette première partie de saison.

« L'emplacement est meilleur, nous voyons plus de monde, et la buvette nous apporte un autre rapport avec nos clients, c'est plus convivial, nous souhaitons créer un lieu où l'on se retrouve, tout simplement. » nous dit Arnaud Charuel.

Horaires :
pendant les vacances scolaires, week-end de jours fériés de Pâques à Noël. 10H/12h30 – 14h30 / 18h ou 19h

Nouveau : Ouvert le jeudi matin toute l'année !



La boutique : www.lescarollaises.com
0250264485

Les gîtes : www.giteslesmadeleines.fr

Dans une décoration intérieure renouvelée avec le soutien d'un groupe d'amis de l'Auberge, le Chef Laurent Beltoise a présenté à la presse, le 18 mars dernier, sa nouvelle carte 2019 qui associe les saveurs du monde aux produits du terroir. Étaient également présents des représentants de la municipalité et d'Initiatives Granville Terre & Mer qui l'ont accompagné dans son projet de développement, l'activité de l'Auberge étant essentielle pour l'attractivité touristique de Carolles.



Comme tous les grands chefs, Laurent tient à assurer lui-même ses salaisons, fumages et séchages. Il aime ramasser ses herbes, ce qu'il fait notamment dans la Vallée des Peintres où il cueille l'ail des ours et le cresson sauvage.

La nouvelle carte met à l'honneur de nombreux coquillages et poissons de nos côtes qui sont associés à des saveurs polynésiennes comme le coco, le sésame, le citron vert ou la vanille. Les viandes, préparées dans des marinades de fruits et légumes parfumés, font également voyager les palais de l'Atlantique au Pacifique, accompagnées de miel de soja, de gingembre confit ou encore de coulis de piquillos. Pour les amateurs de saveurs 100% normandes, la nouvelle carte leur réserve un dos de cabillaud en croûte de camembert ou en croûte d'andouille de Vire, ou de belles pièces de bœuf en jus réduit. Clin d'œil au passé du lieu, la religieuse du Presbytère garde sa place d'honneur sur la carte des desserts.

Un coup de fraîcheur était nécessaire pour rendre les lieux plus conviviaux. Plusieurs carollais ont apporté leur soutien à Laurent et Mal Sook Beltoise, certains ayant mis la main à la pâte, pour rénover le mobilier, installer des étagères et améliorer la décoration des salles du restaurant. Dès l'accueil, l'espace relooké et réaménagé a été rendu plus lumineux, permettant de dégager une atmosphère plus chaleureuse.

Un projet d'aménagement de plus grande ampleur a également été lancé pour étudier la suppression du mur de séparation entre le bar d'accueil et la première salle, afin de créer un large espace permettant d'accueillir un plus grand nombre de convives et des groupes, tout en visant une meilleure ambiance sonore et lumineuse.

Arrivés en 2015 à Carolles pour y reprendre l'ancien presbytère transformé en auberge, Laurent et Mal Sook Beltoise ont apporté dans leurs valises près de vingt ans passés à sillonner le monde dans les cuisines des plus grandes tables. Formé au sein d'établissements prestigieux comme Ledoyen et le Plaza Athénée à Paris ou encore le Claridge de Londres, Laurent a passé les deux tiers de sa vie professionnelle à voyager dans le monde entier. De ses séjours en Polynésie, Corée, Japon, Australie, Etats-Unis, Nouvelle Calédonie et Caraïbes, il a acquis le goût et la maîtrise de revisiter les plats du terroir français en les associant à des épices et des saveurs exotiques.



Le restaurant est ouvert du jeudi au dimanche jusqu'au début des vacances de Pâques, puis tous les jours sauf le dimanche soir et le lundi d'avril à octobre. L'hôtel est ouvert toute l'année.

**Réservations : Tel : 02 33 69 16 05
Site Internet : www.aubergedecarolles.fr**

Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) se tiendront à Carolles.

Les associations « l'Union des Arts » de Sartilly et « Carol'Animations » de Carolles porteront l'événement conjointement avec la Mairie.



Pierre Berthelier - Droits réservés

Le thème phare de ces journées sera « Carolles, un village de peintres »

Les associations carollaises ont été sollicitées et beaucoup interviendront.

Différents parcours, expositions, ateliers vous seront proposés à la plage (vers la Paillote et sur la falaise) et au bourg (jardins de l'Auberge, salle de l'Amitié, église, école...)

Vous serez informés du programme par affiches, flyers et sur le site internet de la mairie.

Les 21 et 22 septembre 2019

Une eau moins chère et de meilleure qualité depuis janvier 2019

Carolles a transféré en 2018 sa compétence Distribution de l'eau potable au SMPGA, Syndicat de Mutualisation de l'Eau potable du Granvillais et de l'Avranchin, lequel a lancé un appel d'offres pour déléguer la gestion de la Distribution de l'Eau. Cette délégation a été attribuée à la société STGS qui a créé une filiale dédiée à cette gestion, la CEGA, Compagnie des Eaux du Granvillais et de l'Avranchin, afin de faciliter la transparence des comptes et des moyens mis en œuvre.

La mutualisation a permis de faire baisser les tarifs de l'eau potable pour l'ensemble des communes du périmètre concerné, avec un objectif de convergence vers un tarif unique pour les trois zones tarifaires. Ces informations tarifaires figurent dans le nouveau contrat d'abonnement qui vous a été envoyé par la CEGA début 2019.

La mise en commun des moyens avait préalablement permis au syndicat de réaliser la construction de deux nouvelles usines de production et de filtration d'eau potable à Saint-Pair et Avranches, entraînant progressivement une amélioration de la qualité de l'eau.

Dans ce cadre, les Carollais bénéficient d'une baisse significative de leurs tarifs puisque l'abonnement (partie fixe) passe de 108€ HT à 80€ HT par an (réglé sur deux semestres), et le prix de la consommation au m3 passe de 1,36€ à 1,1958€ HT jusqu'à 79 m3 et 1,2477€ pour la consommation à partir de 80 m3 par an.

Soit une baisse de 26% sur la part fixe et de 12% à 8% sur la part proportionnelle, à laquelle s'ajoute la redevance pollution reversée à l'Agence de l'Eau. Le tableau suivant indique les baisses de tarif TTC en fonction de consommations annuelles moyennes d'eau potable :

Comparatif TTC			
Consommation annuelle	Ancien prix	Nouveau prix	Baisse
50 m3	197 €	159 €	-19,3 %
79 m3	246 €	202 €	-17,9 %

Parallèlement, le prix du traitement et de la collecte des eaux usées (facture VEOLIA) a été globalement maintenu par le SMAAG, Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise, grâce à un rééquilibrage des tarifs suite à la baisse de la redevance versée à l'Agence de l'Eau pour la modernisation des réseaux.

Les abonnés carollais bénéficient donc d'une baisse globale des prix de l'eau, le tableau suivant indiquant le comparatif du total des factures TTC en fonction de consommations annuelles moyennes :

Consommation annuelle	Ancien prix	Nouveau prix	Prix au m3	Baisse
50 m3	386 €	348 €	6,96 €	-9,8 %
79 m3	495 €	452 €	5,72 €	-8,7 %
120 m3	648 €	600 €	5,00 €	-7,4 %



A Carolles, la fin du XIX^e siècle a été marquée par l'arrivée de peintres séduits par la luminosité de la Baie.

Si le plus emblématique reste **Jacques Simon**, d'autres tout aussi talentueux ont séjourné dans notre village.

Au croisement de la route de la Mazurie et de la route de Groussey, on peut encore repérer l'atelier d'**Edmond Debon** (1846-1922) qui fut directeur artistique de la Galerie de la Madeleine à Paris. Son séjour à Carolles, lui inspira plus de cinquante aquarelles.

Deux cents mètres plus bas, la propriété située au 29 route de la Mazurie (ex maison Bourlon), abrita deux femmes peintres :

-**Louise Goichot** qui avait acheté la maison en 1908

-**Jeanne de Vismes**, mère de Madame Queneuille qui avait racheté la maison à Monsieur Chain. Jeanne de Vismes a peint sans en faire commerce de nombreux tableaux dont une bonne vingtaine sont longtemps restés dans cette maison.

Un peu plus loin, **Emile Baudoux**, un peintre de renom international, avait installé son atelier. Sa toile « L'EFFORT » représentant deux chevaux tirant une charrette de varech a été longtemps exposée dans la salle de l'Hôtel Bénit (futur relais de la Diligence).

Au virage suivant, l'allée **Camille Béchet** mène à une maison où elle demeura. Elle était la fille d'Albert Depré.

Juste avant le petit pont qui surplombe la Vallée des Peintres, le Clos Genoux, propriété de Marius Dujardin, accueillit pendant la guerre **René Durelle**, peintre parisien auquel on doit plusieurs représentations de l'église de Carolles.

Notre parcours aurait été plus complet si un incendie n'avait pas eu raison en 2004, de la maison d'**Henri Delaspre** (1876-1919), peintre-sculpteur auteur du bas-relief de l'autel de l'église de Carolles et qui travailla aussi pour la Ville de Paris.

Enfin, au carrefour des routes de la Mazurie et de la Plage, la maison actuellement habitée par Madame Chas, autrefois appelée l'Oiselière, fut construite en 1930 par un élève de Maxime Simon, **Claude de Saint-Clair**. Plusieurs de ses toiles s'y trouvent encore aujourd'hui.

La route de la Mazurie qui a inspiré tant de peintres est toujours prête à accueillir de nouveaux talents.



Parcours du patrimoine artistique de Carolles

Nous amorçons, pour le deuxième semestre 2019, la phase de concrétisation du projet de mise en valeur du patrimoine artistique de Carolles.

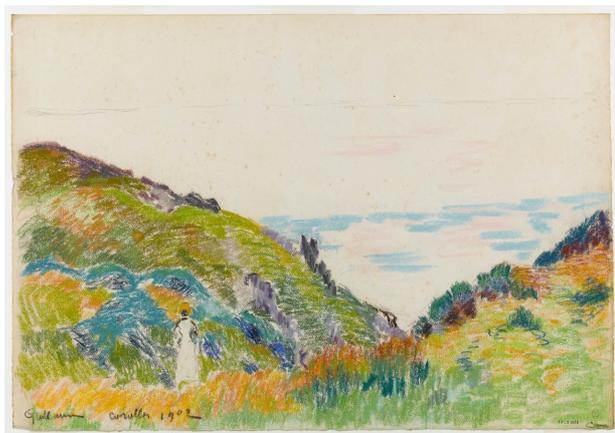
La première phase vise à implanter le " **Parcours des ateliers d'artistes**".

Douze haltes jalonnent une déambulation dans les rues du village et présentent des lieux de résidence ou de séjours des artistes venus de tout horizon.

Dans un deuxième temps viendra l'implantation du " **Parcours hors les murs**".

Le circuit s'articule entre la plage, les falaises et la vallée des peintres.

Huit lutrins, dont quatre sur les falaises de Carolles sont inclus dans le parcours d'interprétation du littoral. Ces lutrins remettent en situation des œuvres immortalisant les richesses de Carolles.



A. Guillaumin - Droits réservés

AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchons le détenteur de ce tableau de René Durelle.
Merci de communiquer vos renseignements à la mairie de Carolles ou par courrier électronique à : olmairiecarolles@gmail.com





Antoine ROBILLARD, jusque récemment responsable du service technique, a pris sa retraite fin avril 2019 après vingt-cinq ans passés à la mairie de Carolles, d'abord comme employé du camping municipal, puis comme agent technique, et, depuis une dizaine d'années, comme responsable du service. Il a connu de nombreux maires pendant sa carrière et travaillé, en tant que responsable du service, successivement sous la responsabilité de trois adjoints. Il peut désormais consacrer son temps à ses loisirs préférés : la course à pied, le bricolage et la moto.

Il est remplacé depuis le 1^{er} mai 2019 par Thomas MUGNIER. Agé de 36 ans, le nouveau responsable du service a déjà une longue expérience dans plusieurs domaines : à l'origine technicien dans la métallerie et la menuiserie, il est depuis 2007, sapeur-pompier volontaire, mission qu'il exerce toujours en dehors de ses heures de travail.

Avant de rejoindre Carolles, Thomas était responsable dans les services techniques de la commune nouvelle de Saint-James. Il est également titulaire de plusieurs certifications professionnelles qui lui permettent d'intervenir dans des domaines très variés tant sur le plan technique qu'au titre de l'hygiène et de la sécurité.

Dès son arrivée, il a mis en place des méthodes d'organisation permettant de programmer et d'assurer les nombreux travaux auxquels doivent faire face les agents du service sur l'ensemble de la commune, notamment dans le cadre de la saison estivale.



Gigi et Flavie, les Gazelles du Marché nous racontent...

« Un jeudi de février 2017, au marché de Carolles, nous nous lançons le défi de participer au Rallye Aïcha des Gazelles, au Maroc, du 15 au 31 mars 2019.

Pendant deux ans, nous démarchons des sponsors, organisons des soirées, des bourses aux livres et jouets, proposons le vin chaud lors des marchés, les galettes-saucisses dans les brocantes... sans oublier nos tirelires-cagnottes.

Le 13 mars 2019, en route pour Nice et départ officiel depuis la Promenade des Anglais, vers Sète. Après quarante heures de bateau, le périple commence : Moyen Atlas, Erfoud, dunes de Mergouza et de Chegaga, lac Iriki et enfin Fougoum Zguiol avant de rallier Essaouira pour l'arrivée officielle.

Nous avons vécu une aventure exceptionnelle, traversé des paysages magnifiques, appris la navigation à l'ancienne, la conduite hors piste et nous avons mis notre énergie à réaliser, vivre tout cela avec bonheur et enthousiasme.

Merci encore, Carolles, sans quoi rien n'aurait été possible ... »



Une belle saison de karaté pour une jeune Carollaise !



Lors du Championnat de Normandie à Forges-les-Eaux, Hanae Pezres (pupille) a rapporté la médaille d'or dans la Manche

" C'est un vrai début pour Hanae qui avait déjà assuré la saison dernière en poussine." Un résultat qui ne surprenait pas Mathieu Le Moal , son entraîneur, puisque "la jeune karatékate est très motivée et multiplie les entraînements et stages."

Ainsi, après d'excellents résultats au niveau régional, en kata mais aussi en combat, Hanae faisait un beau parcours à Saint-Quentin à la Coupe de France de Kata et toujours selon son entraîneur se rapproche visiblement du podium national ! En effet elle ne s'incline qu'au 4^e tour en quart de finale!

Vivement la saison prochaine...

Cultures Populaires a réuni tout au long de l'année petits et grands lors de divers événements autour de rencontres de jeux de société

« Nous sommes intervenus auprès des enfants de l'école Marin Marie, avec la participation de Sandrine de Caf'Art'Naüm dans la création d'un hôtel à insectes et avec Martine Soucail autour de ses ateliers boutures prolongeant ainsi notre projet autour de l'écologie et du jardinage: un potager a vu le jour!

Nous avons aussi eu l'occasion de participer au festival Festi Récré organisé par Granville Terre et mer. Dans ce cadre nous avons organisé une enquête mystique au coeur de la vallée du Lude !

La cabane des partages continue d'être régulièrement fréquentée, les habitants et nous mêmes veillons à son bon fonctionnement ! »



L'été approche, les oiseaux chantent, les fleurs répandent leurs effluves et le soleil brille.

Il semble donc que les conditions soient réunies pour profiter des journées ensoleillées et de la douceur des soirées tous ensemble, autour de diverses activités organisées par les différentes associations carollaises, de quelques notes de musique, et d'un barbecue pour ravir les papilles de chacun, et ainsi évacuer le stress de nos journées bien remplies et simplement profiter pleinement des vacances.

Si ce programme vous tente, nous serons heureux de vous accueillir le samedi 24 Août 2019 à partir de 10 heures jusqu'au soir sur terrain de football de Carolles pour partager avec nous une journée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !

YOGA Association *kaivalyam*



Le mot YOGA désigne un état d'unité intérieure dans lequel le mental est complètement apaisé. Il désigne aussi les moyens pour y parvenir :

- pratiques physiques visant à préserver ou à améliorer l'état de santé du corps
- exercices respiratoires qui régulent les flux énergétiques et canalisent le mental
- techniques plus méditatives qui recentrent et conduisent sur le chemin de la paix intérieure

Les outils proposés par le YOGA sont variés. Ils permettent à chacun de progresser selon ses capacités, ses besoins et ses aspirations.

Contact : Anick ou Patrick : 02 33 69 35 10 – 06 76 04 87 01
E-mail : paroa@orange.fr

Séances à Carolles. Professeurs certifiés IFY et UE

Créé en avril 2013, **le ciné-club en baie** de Carolles a pour but de promouvoir l'art cinématographique à travers une sélection exigeante de films d'art et d'essai de qualité. Cette association de bénévoles a pour but de diffuser pour un large public, un éventail de films au cours d'une saison qui s'étale de septembre à juin. Au-delà du plaisir et de la découverte de films méconnus, il est proposé un débat avec le public après chaque séance dans une atmosphère amicale et conviviale. Un grand choix de possibilités d'abonnement ou de participation, existe pour permettre à chacun d'être présent selon ses disponibilités.

Les séances ont lieu le troisième vendredi de chaque mois à 20h30 à la salle de l'Amitié de Carolles.

Contact : cineclub.enbaie@outlook.fr

Blog : <http://cineclubenbaie.wordpress.com>

Tel : 0635273895





Le Groupe Ornithologique Normand (GONm), créé en 1972, est une association reconnue d'utilité publique dont les principales actions sont l'étude et la protection des oiseaux et de leurs habitats mais également de sensibiliser et initier le grand public à l'ornithologie.

Fort de ses 1000 adhérents et des 12 salariés permanents, le GONm est présent dans toute la Normandie comme dans la Baie du Mont-Saint-Michel et notamment à Carolles où l'association vous accueille à la Maison de l'Oiseau Migrateur.

Agenda des sorties :

Les richesses naturelles des falaises de Carolles : 10 et 24 juillet et le 7 août (9h au parking de la Cabane Vauban - Carolles)

Les oiseaux du bord de mer : 10 juillet et 7 août (13h30 parking du Blockhaus – Saint-Pair-sur-Mer)

Renseignements : Maison de l'Oiseau Migrateur 33 rue de la Poste 50740 Carolles
02.33.49.65.88 ou 06.50.76.65.09 fabrice.cochard@gonm.org

L'Amicale Bridge Carollaise A.B.C permet à ses membres de jouer dans une ambiance conviviale tous les samedis après midi, salle de l'amitié à Carolles de septembre à juin, un bridge de salon avec la possibilité de comparaison comme en compétition.

Tous les adhérents doivent maîtriser les règles de base du Bridge, enchères et jeu de la carte. Nous n'avons pas vocation d'apprendre aux néophytes. Néanmoins nous sommes en mesure de répondre à vos questions, de vous conseiller sur les possibilités d'apprendre ou de vous perfectionner.

Le club compte environ 30 adhérents ce qui permet en moyenne 3 tables par séance.

N'étant pas affiliés à la FFB, il n'est pas question de points d'expert dans ces tournois.



Infos et renseignements
Guy Martinez 06 72 97 78 98

Forum des associations Samedi 7 septembre - Salle de l'Amitié – 9h30 12h30

L'association de Gymnastique Volontaire Les Embruns propose des cours de gymnastique pour seniors dynamiques qui sont dispensés par Joseph Kokonbo.

Pour l'année 2019-2020, la Salle des Fêtes de Carolles étant indisponible, les cours auront lieu chaque mardi, hors vacances scolaires, de 11h à 12h à l'espace Auriac de St-Jean-Le-Thomas.

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire qui comprend plus de 550 000 licenciés.



Pour toute info, merci de nous contacter aux adresses mail suivantes :

Martine WILLE : mw.martinewille@gmail.com

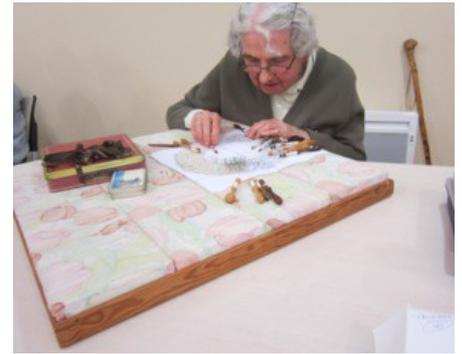
Yvette DAVID : david.yvettepregnin@wanadoo.fr

Marie-ChristineLEFEVRE :

hervepierrelefevre@gmail.com

Patchwork et dentelles.

Le Textil'club de Carolles, toujours très actif, renouvelle ses effectifs mais compte aussi dans ses rangs quelques membres fidèles et anciens tels que Jacqueline Verdé à qui nous avons fêté les quatre-vingt-dix ans lors d'une petite manifestation de sympathie.



Le club des Archanges est un club de parapente affilié à la Fédération Française de Vol Libre (FFVL).

Il a été créé en 1988 et regroupe aujourd'hui une trentaine de pilotes parapentistes.

Le parapente se pratique sur des sites de vols, constitués d'un relief (généralement une falaise) avec des aires de décollage et d'atterrissage.

Le club gère les sites de vols du Sud-Manche, plus particulièrement de la baie du Mont-Saint-Michel qui offre plusieurs kilomètres de falaises propices au vol libre, avec les sites de Carolles, Champeaux et Donville-les-Bains - Granville, mais aussi le site des Roches de Ham à Condé-sur-Vire.

Les membres du club se retrouvent ainsi sur ces sites pour voler tout au long de l'année, lorsque les conditions météorologiques et la disponibilité des uns et des autres le permettent.

Nous organisons également des sorties club de quelques jours, une ou deux fois par an, pour aller découvrir d'autres sites en France.

La pratique du parapente s'apprend en effectuant un ou plusieurs stages, en général d'une semaine, dans des écoles spécialisées. Les plus proches se situent à Clécy, à Port-en-Bessin-Huppain et à Saint-Brieuc.

A l'issue d'un stage, tout nouveau pilote pourra rejoindre le club et continuer à progresser avec les conseils des autres pilotes.

Nous proposons également des vols découvertes avec un de nos pilotes biplaceurs pour les personnes souhaitant découvrir l'activité.

Toutefois, dans la période du 1er juin au 30 septembre, nous vous encourageons à vous adresser à Adrien (www.mancheparapente.fr), membre du club, mais qui exerce à plein temps et à titre professionnel.

Pour tout complément d'information ou pour nous contacter n'hésitez pas visiter notre site internet www.parapente-club-les-archanges.fr

Pour finir, nous pouvons souligner les performances de trois de nos membres, Honorin, Léo et Adrien, qui détiennent plusieurs titres et records, dont le titre de Champion du Monde 2015 pour Honorin !

Festival Jazz en Baie 10e édition

Anniversaire : du 24 juillet au 04 août 2019. Rendez-vous culturel singulier, le festival Jazz en Baie rassemble plus de 25.000 spectateurs dans la Baie du Mont Saint Michel.



Locaux, touristes ou mélomanes, ce rendez-vous invite les festivaliers à découvrir sa programmation éclectique aux sonorités Jazz et Musiques Actuelles autour d'artistes nationaux et internationaux.

Pour la 10e édition, Jazz en Baie sera sur la scène Tamaris Carolles Jullouville du 30 juillet au 04 août 2019.

Caf'Art'nAüm s'agrandit !

L'association a pour but de créer du lien social par le biais des arts plastiques et propose des ateliers (dessin, peinture, sculpture, modelage, vitrail...) pour tout public de 18 mois à 100 ans, toute l'année et des stages pour les enfants pendant les vacances scolaires. Elle intervient également auprès de la petite enfance (RAM, crèche, assistantes maternelles), de l'enfance (écoles, accueils de loisirs), des personnes en situation de handicap (CAT, foyer de vie), etc... et ce depuis presque 10 ans.

Installée à Carolles depuis 3 ans, l'association s'est agrandie en avril dernier. Le local, situé au 33, rue de la poste, dispose maintenant d'un espace propice à la création et à la créativité de chacun, mais aussi offre un espace expo- galerie, ouvert à tous, afin de faire partager ce qu'il réalise au sein ou non de l'atelier.

Une inauguration – porte ouverte aura lieu le samedi 6 juillet de 10h à 22h, afin de découvrir les lieux, l'association, les divers ateliers et stages, les adhérents, les œuvres exposées et le programme des ateliers d'été.

Contact : Sandrine 06 32 70 38 16
 email : cafartnaum@hotmail.fr
 site : www.cafartnaum.sitew.com



Carol'in fête cette année ses 30 ans d'existence : en mai 89 ses statuts ont été déposés à la sous-préfecture d'Avranches, en tant que « Centre de loisirs pour enfants, d'activités pour adolescents et adultes, organisateur de manifestations culturelles, sportives et intellectuelles pour offrir à chacun la possibilité de prendre conscience de ses aptitudes et développer sa personnalité ».

Il n'y était pas question de cinéma alors que c'est aujourd'hui son activité principale : c'est Carol'in qui gère le cinéma de Carolles, en partenariat avec Génériques pour la projection. Environ 20 fois par an les Carollais peuvent ainsi profiter d'un cinéma de proximité. Carol'in détermine avec la mairie les dates des séances pour l'année afin de réserver la salle, choisit les films chaque mois, sur proposition de Génériques et en assure la publicité par affichage et par mailing auprès des quelques 650 destinataires qui ont communiqué leur adresse mail pour recevoir cette information. C'est encore Carol'in qui accueille le projectionniste, installe les chaises et assure la billetterie pour le compte de Génériques. C'est Carol'in aussi qui a offert l'écran installé dans la salle de l'Amitié pour y continuer le cinéma pendant les travaux de la salle des fêtes.

Carol'in propose également bien d'autres activités pour l'animation de Carolles et le plaisir des Carollais : le théâtre avec la compagnie Éole ; la peinture avec Léz'arts Carollais, des stages de jonglerie. Carol'in organise aussi des conférences et des moments conviviaux autour d'une galette ou d'un repas.

Contact : associationcarolin@gmail.com

La vie quotidienne nous amène à côtoyer des animaux de différentes espèces : la mairie a pris plusieurs décisions dans ce domaine pour faciliter la vie des habitants.

La lutte contre les frelons asiatiques.

Dans le cadre des chartes conclues par Carolles avec le réseau FREDON-FDGDON, organismes à vocation sanitaire dans le domaine du végétal et la lutte contre les animaux nuisibles, il a été décidé depuis cette année de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques pour des raisons de sécurité, quel que soit leur emplacement.



Tout habitant qui repère un nid de frelons doit contacter la mairie. Si le nid se trouve sur le domaine public, la commune se charge de faire intervenir une entreprise agréée spécialisée. Si le nid est implanté dans le domaine privé, la mairie indique au propriétaire la liste des entreprises agréées qu'il lui appartient de contacter directement, la facture devant être établie à l'ordre de la commune pour prise en charge. Toute intervention doit faire l'objet d'un accord préalable de la mairie.

Il est primordial de toujours faire appel à un spécialiste en raison des dangers importants causés par les frelons asiatiques. La destruction des nids est interrompue l'hiver.

Pour tous conseils et renseignements, consulter les sites suivants : www.fredonbassenormandie.fr et www.fdgdon50.com

Concernant les chenilles processionnaires, la technique la plus appropriée consiste à poser un écopiège sur le tronc de l'arbre pour capturer les chenilles lorsqu'elles descendront en procession de janvier à mai pour aller s'enterrer. Cet écopiège, que l'on trouve dans les magasins de jardinage, est écologique puisqu'il n'utilise aucun insecticide. Un mode d'emploi est fourni avec les méthodes de destruction des chenilles.

La stérilisation des chats errants

Comme de nombreuses communes de la région, Carolles doit faire face à un nombre croissant de chats errants. Afin de ne pas les laisser proliférer, la mairie a décidé de prendre en charge la stérilisation de ces chats selon une procédure mise au point avec plusieurs associations de protection des animaux et un accord établi avec la clinique vétérinaire de Sartilly.

En cas de présence de chats errants dans votre quartier, contactez la mairie qui vous indiquera les coordonnées des associations agréées par la commune. L'association disponible se chargera alors d'attraper les animaux, de les faire stériliser par la clinique vétérinaire puis de les replacer dans leur environnement d'origine. Toute intervention doit faire l'objet d'un accord préalable de la mairie.

La tenue des chiens et le respect de la propreté

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune toute l'année. Pendant les vacances (du 1^{er} juillet au 31 août), ils sont interdits sur la plage, même tenus en laisse. Ces dispositions sont régies par l'arrêté municipal du 6 Juillet 2017.

Des distributeurs de sacs sont mis à la disposition sur l'ensemble de la commune : pour le bien-être de tous et le respect de la propreté, merci aux propriétaires de chiens d'utiliser ces sacs pour ramasser les déjections canines de leur animal, de ne pas vider les distributeurs pour leur usage personnel, et de jeter les sacs fermés dans une poubelle.

Le cimetière



Pour réduire au mieux l'empreinte minérale du cimetière, la commune souhaite le végétaliser.

Votre aide nous serait précieuse. Un maître d'œuvre nous aidera dans nos démarches.

Nous avons besoin de bonnes volontés et aimerions que vous nous fassiez part de vos attentes et de vos idées.

Merci de vous faire connaître et de laisser vos coordonnées à la mairie.

Date	Événement	Lieu	Organisateur
Samedi 29 juin	Cinéma	Salle de l'Amitié 20h30 5,40€	Carol'in et Génériques
Dimanche 30 juin	Animations Sorties de Bains	Plage 19h30	
Mardi 2 juillet	Concert	Église 20h30 (à confirmer)	Mme Dumesnil
Samedi 13 Dimanche 14 juillet	Trial 4 x 4	Terrain de 4 x 4 (route de la Lande)	Club de 4 x 4
Vendredi 19 juillet	Cinéma	Salle de l'Amitié 20h30 5,40€	Carol'in et Génériques
Du jeudi 25 juillet au dimanche 4 août	Exposition de peintures Les peintres amateurs de la Baie	Salle Marin Marie (école) 10h-12h30 15h-18h	Carol'Animations
Mardi 30 /07 au dimanche 4 août	Jazz en Baie	Scène des Tamaris (Plage) Carolles-Jullouville	Jazz en Baie
Samedi 10 au 15 août	Exposition de peinture Eve Pasquino	Salle Marin Marie (école)	Mairie
Dimanche 11 août	Endurance équine	Passage chemins de Carolles	
Dimanche 11 août	Vide-greniers	Rue de la Poste Rue de la Division Leclerc	Carol'animations 06 47 51 61 05
Dimanche 11 août	Feu d'artifice	Plage 22h30	Mairie de Carolles
Samedi 17 août	Concert	Église 20h30 (à confirmer)	Moments Musicaux
Mardi 20 août	Cinéma	20h30 Salle de l'Amitié 5,40€	
Vendredi 23 août	Concert	Église 20h30 (à confirmer)	Moments Musicaux
Samedi 24 août	Fête associative et jeux POUR TOUS	Terrain de foot Journée	Cultures Populaires + autres associations
Samedi 7 septembre	Forum des associations	Salle de l'amitié 9h30 12h30	Mairie
Samedi 21 (A.M) et dimanche 22 septembre	Journées Européennes Du patrimoine	Bourg et plage Voir programme	Mairie de Carolles Union des Arts
28 septembre 4 et 5 octobre	Musique sacrée Via Aeterna	Eglise de Carolles Programme à venir	Via Aeterna
Samedi 28 et dimanche 29 septembre	Ornithologie W.E de la Saint-Michel	Camping Falaises	GONm maisondeloiseaumigrat eur@orange.fr

Mairie: Tél. : 02 33 61 86 75
Site : www.ville-carolles.fr
courriel : mairie.carolles@wanadoo.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Lundi		de 14h à 17h30
Mardi	de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30	
Mercredi	de 9h00 à 12h00	
Jeudi	de 8h30 à 12h30	
Vendredi	de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30	

Réglementation jardinage et bricolage (Arrêté préfectoral du 27 mars 1997)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Réglementation brûlage des végétaux Arrêté préfectoral du 8 février 2005

Le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (*végétaux à feuillages persistants — opposé à caduc, comme par exemple buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas..*), de tonte et de fauche est **interdit en tout temps**.

Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à sept cm, **est toléré en dehors de la période du 1^{er} avril au 31 octobre** à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes.

Entretien des haies et ordures : Tout riverain doit tailler sa haie et ses arbres débordant sur les trottoirs et la voie publique (c'est une question de civisme et de sécurité).

Collecte des ordures ménagères :

Elle s'effectue le lundi matin. **RAPPEL : Seuls les sacs transparents seront ramassés par le service de collecte.** Les conteneurs de déchets ménagers sont à disposition à l'ancienne Poste et chemin des Pendants et sur le parking de la mairie.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Montviron :

De novembre à février

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
8h30-12h, 13h30-17h

De mars à octobre

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
8h30-12h, 13h30-18h

Tel : 02 33 48 43 85

Les animaux :



Toute l'année : les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune
les déjections doivent être ramassées par les propriétaires.

Pendant la période du **1 juillet au 31 août :**

- **les chiens** même tenus en laisse sont interdits sur la plage.

- **les chevaux** sont interdits d'accès à la plage de Carolles quelque soit le lieu d'accès. Toutefois, la circulation et l'entraînement des chevaux attelés ou non, arrivant sur la plage de Carolles par Jullouville, sont autorisés de 6 h à 9 h du matin.

Le reste de l'année, ils sont autorisés toute la journée.
Toute l'année, ces autorisations se font sous réserve du respect des autres usagers de la plage.
Les déchets doivent être ramassés et récupérés.